RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00616
Numéro SIREN : 513 301 788
Nom ou dénomination : MF FERMETURE

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 3921

Greffe du tribunal de commerce de Cannes : dépôt N°3921 en date du 02/08/2019

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** 3921

DGFiP N° 2033-A 2019

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MF FERMETURE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 195 AVENUE JANVIER PASSERO 06210 MANDELIEU

Numéro SIRET * : 51330178800016

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122017 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	115 000	012	115 000	115 000
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	4 100	016 1 633	2 467	
	Immobilisations corporelles *	028	108 088	030 57 455	50 633	64 038
	Immobilisations financières * (1)	040	5 714	042	5 714	5 714
	Total I (5)	044	232 902	048 59 088	173 814	184 752
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	36 964	070	36 964	38 405
	Créances (2) — Autres * (3)	072	23 015	074	23 015	6 584
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	78 045	086	78 045	279 065
	Charges constatées d'avance *	092	1 147	094	1 147	2 098
	Total II	096	139 171	098	139 171	326 152
	Total général (I+II)	110	372 073	112 59 088	312 985	510 904

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 000	7 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	700	700
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	64 048	24 834
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	88 967	117 614
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	160 715	150 148
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	46 959	58 567
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	19 619	52 483
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	32 794	166 819
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 28 398)	172	52 898	82 887
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	152 270	360 756
	Total général (I + II + III)	180	312 985	510 904

POUR COPIE CONFORME
LE GERANT

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	46 925
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 100
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° 000194 en Euros.

SARL AUDIT PAYE COMTABILITE

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B 2019**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL MF FERMETURE — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2018 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2017 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	871 883 / 1 075 710
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	12 495 / 1 933
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	884 378 / 1 077 643
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	337 619 / 474 066
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	164 907 / 166 911
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 223)		244	3 538 / 1 964
	Rémunérations du personnel *		250	170 184 / 176 161
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	78 344 / 87 033
	Dotations aux amortissements *		254	15 038 / 12 140
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	3 / 16
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	769 633 / 918 291
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	114 745 / 159 352
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	/ 9
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	860 / 722
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	170 / 650
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	24 748 / 40 376
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	88 967 / 117 614

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : 88 967 — 314 :

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318	
	Provisions non déductibles *								322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324	24 748
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				330	710
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350 : 8 340
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)								352 : 106 085	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)								356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370 : 106 085	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

M.F FERMETURE
S.A.R.L au capital de 7.000,00 Euros
Siège : 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
195 Avenue Janvier Pasero
R.C.S CANNES 513 301 788 (2009 B 00616)

°+°+°+°

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2019

Le 11/06/2019 à 20 heures, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents à cette réunion :

- Monsieur Florent CANDELA, propriétaire de	69 parts
- Monsieur Moïse EDERY, propriétaire de	69 parts
- Madame Catherine ZIELENIUK épouse EDERY, propriétaire de	1 part
- Madame Geneviève AGATI épouse CANDELA, propriétaire de	1 part
L'intégralité des parts sociales, soit	140 parts

étant représentée, les associés peuvent en conséquence valablement délibérer en Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Moïse EDERY, gérant de la société, qui rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1°/ Examen du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018,
2°/ Examen du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
3°/ Approbation de ces comptes et conventions, Affectation des résultats,
4°/ Examen de la situation de la société au regard des règles régissant le commissariat aux comptes.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :
- un exemplaire des statuts de la société,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2018,
- le texte des projets de résolutions,
- le rapport de gestion de la gérance et son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Il précise que les documents visés à l'article R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés ou tenus à la disposition des associés dans les délais légaux, ce que reconnaît chaque membre de l'assemblée.

Puis il donne lecture du rapport de gestion de la gérance et présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Enfin la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve, tels qu'ils sont présentés, les comptes de cet exercice, faisant apparaître un bénéfice de 88.967,00 Euros.

Elle approuve également la gestion de la société durant l'exercice écoulé, telle qu'elle lui a été résumée dans ce rapport et donne en conséquence quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, déclare approuver les conventions suivantes qui s'y trouvent mentionnées :

- Monsieur Florent CANDELA a perçu, au titre de ses fonctions salariées, pour la période du 01/01 au 31/12/2018, une rémunération brute de 7.886,68 Euros.

- Monsieur Moïse EDERY a perçu, au titre de ses fonctions de gérant, pour la période du 01/01 au 31/12/2017, une rémunération brute de 23.258,27 Euros.

- La société a versé à la SCI AURÉLIE un loyer, qui s'est élevé à la somme de 13.800,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

- La société a versé à la SCI IMA un loyer, qui s'est élevé à la somme de 42.000,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

Chacune de ces conventions soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé est adoptée à l'unanimité des autres associés possédant plus de la moitié des parts ayant le droit de vote.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice, soit la somme de 88.967,00 Euros :

- à concurrence de la somme de 10.567,00 Euros
au poste autres réserves,

- le solde, soit un montant de 78.400,00 Euros
étant mis en distribution à titre de dividendes.

Le dividende distribué imposable, soit 560,00 Euros par part sociale, est alloué à des personnes physiques et intégralement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du C.G.I en cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il sera payable au guichet de la société à compter du 11/06/2019, sous déduction de la retenue à la source de 17,20% effectuée au titre des prélèvements sociaux et sous déduction du prélèvement de 12,8 % visé à l'article 117 quater du C.G.I.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	*Dividende éligible à l'abattement*	*Dividende non éligible à l'abattement*	*Dividende Global*
31/12/2015	74 900,00 €	Néant	74 900,00 €
31/12/2016	78 400,00 €	Néant	78 400,00 €
31/12/2017	78 400,00 €	Néant	78 400,00 €

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte que la société, au vu des comptes qui viennent d'être approuvés, n'est pas tenue légalement de nommer un commissaire aux comptes et décide de ne pas en nommer à titre facultatif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et de tout ce que dessus, dressé le présent procès-verbal, signé après lecture.

Monsieur Florent CANDELA

Monsieur Moïse EDERY

Madame Catherine EDERY

Madame Geneviève CANDELA

M.F FERMETURE
S.A.R.L au capital de 7.000,00 Euros
Siège : 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
195 Avenue Janvier Pasero
R.C.S CANNES 513 301 788 (2009 B 00616)

°+°+°+°

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre société, en assemblée générale ordinaire annuelle, en vue de vous présenter et de soumettre à votre approbation, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Afin de vous donner toutes informations utiles, nous avons établi le présent rapport, accompagné d'un commentaire des résolutions qui vous sont proposées. Nous vous rappelons en outre, que tous les documents prévus par la législation en vigueur, ont été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

I. SITUATION - RÉSULTATS - PERSPECTIVES

1. *Situation et résultats de la société durant l'exercice écoulé.*

- le total des produits d'exploitation, s'élève à	884.378,00 €
contre pour l'exercice précédent	1.077.643,00 €
- le total des charges d'exploitation, s'élève à	769.633,00 €
contre pour l'exercice précédent	918.291,00 €
- le résultat d'exploitation, ressort à	114.745,00 €
contre pour l'exercice précédent	159.352,00 €
- les produits financiers se sont élevés à	Néant
contre pour l'exercice précédent	9,00 €
- les charges financières se sont élevées à	860,00 €
contre pour l'exercice précédent	722,00 €
- les produits exceptionnels se sont élevés à	Néant
contre pour l'exercice précédent	Néant
- les charges exceptionnelles se sont élevées à	170,00 €
contre pour l'exercice précédent	650,00 €
- l'exercice écoulé se solde par un bénéfice de	88.967,00 €
contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de	117.614,00 €
ce résultat étant obtenu après :	
* dotation aux amortissements de	15.038,00 €
* dotation aux provisions de	Néant
* une charge d'impôt sociétés de	24.748,00 €

2. *Progrès et difficultés rencontrés / Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice / Perspectives d'avenir / Activité en matière de recherche et de développement* :

Cet exercice aura été marqué par un fléchissement de notre chiffre d'affaires.

Toutefois nous sommes parvenus à diminuer le niveau de l'ensemble de nos charges, ce qui nous doit de dégager un résultat d'exploitation ainsi qu'un bénéfice net toujours bénéficiaires.

L'activité se maintient sur le premier trimestre 2019 et l'exercice en cours devrait s'inscrire dans la continuité.

II. INFORMATIONS DIVERSES

1. *Présentation des comptes et méthodes d'évaluation (Art L 123-17 du C.Com)* :

Nous vous précisons que les comptes soumis à votre approbation ont été établis suivant la même présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent.

2. *Prise de participations et prise de contrôle (Art L 233-6 du C.Com)* :

Aucune opération n'a été effectuée dans ce domaine au cours de l'exercice écoulé.

3. *Activité des filiales et des sociétés contrôlées (Art L 233-6 du C.Com)* :

Notre société ne comporte, à ce jour, aucune filiale, ne contrôle aucune autre société et ne possède aucune participation.

4. *Participations croisées (Art L 233-29 du C.Com)* :

Aucune aliénation d'actions n'a été effectuée durant l'exercice écoulé, dans le cadre de la régularisation des participations croisées.

5. *Autocontrôle (Art L 233-12 du C.Com)* :

Nous vous rappelons que nous ne contrôlons aucune autre société possédant des titres de notre propre société.

6. *Dépenses non déductibles (Art 223 quater du C.G.I)* :

Les comptes qui vous sont présentés ne contiennent aucune dépense non déductible du bénéfice imposable au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

7. *Dividendes des trois derniers exercices (Art 243 bis du C.G.I)* :

Nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	*Dividendes éligibles à l'abattement*	*Dividendes non éligibles à l'abattement*	*Dividende Global*
2015	74 900,00 €	Néant	74 900,00 €
2016	78.400,00 €	Néant	78.400,00 €
2017	78.400,00 €	Néant	78.400,00 €

III. PROPOSITIONS

1. *Affectation des résultats.*

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice, soit la somme de 88.967,00 Euros :

- à concurrence de la somme de 10.567,00 Euros
 au poste autres réserves,

- le solde, soit un montant de 78.400,00 Euros
 étant mis en distribution à titre de dividendes.

Le dividende distribué imposable, soit 560,00 Euros par part sociale, est alloué à des personnes physiques et intégralement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du C.G.I en cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il sera payable au guichet de la société à compter du 11/06/2019, sous déduction de la retenue à la source de 17,20% effectuée au titre des prélèvements sociaux et sous déduction du prélèvement de 12,8 % visé à l'article 117 quater du C.G.I.

2. *Commissariat aux comptes.*

La société, au vu des comptes qui vous sont présentés, n'étant pas tenue de nommer un commissaire aux comptes, nous vous proposons de ne pas en nommer à titre facultatif.

IV. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons enfin, d'approuver si besoin, les conventions suivantes, relevant des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, savoir :

- Monsieur Florent CANDELA a perçu, au titre de ses fonctions salariées, pour la période du 01/01 au 31/12/2018, une rémunération brute de 7.886,68 Euros.

- Monsieur Moïse EDERY a perçu, au titre de ses fonctions de gérant, pour la période du 01/01 au 31/12/2018, une rémunération brute de 23.258,27 Euros.

- La société a versé à la SCI AURÉLIE un loyer, qui s'est élevé à la somme de 13.800,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

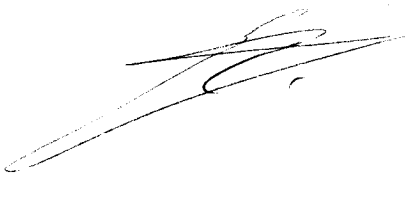
- La société a versé à la SCI IMA un loyer, qui s'est élevé à la somme de 42.000,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

°+°

Nous demeurons à votre disposition pour vous donner toutes explications et précisions complémentaires, et vous invitons à approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

Fait à MANDELIEU LA NAPOULE le 24/05/2019

LA GÉRANCE



ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 312 985.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 871 883.48 Euros et dégageant un bénéfice de 88 966.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	115 000		4 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 271		
Installations générales agencements aménagements divers	59 678		
Matériel de transport	37 607		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 532		
TOTAL	108 088		
Autres titres immobilisés	1 614		
Prêts, autres immobilisations financières	4 100		
TOTAL	5 714		
TOTAL GENERAL	228 802		4 100

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			119 100	119 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 271	9 271
Installations générales agencements aménagements divers			59 678	59 678
Matériel de transport			37 607	37 607
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 532	1 532
TOTAL			108 088	108 088
Autres titres immobilisés			1 614	1 614
Prêts, autres immobilisations financières			4 100	4 100
TOTAL			5 714	5 714
TOTAL GENERAL			232 902	232 902

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 633		1 633
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 271			9 271
Installations générales agencements aménagements divers	10 011	8 269		18 280
Matériel de transport	23 696	4 676		28 372
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 072	460		1 532
TOTAL	44 050	13 405		57 455
TOTAL GENERAL	44 050	15 038		59 088

SARL MF FERMETURE
06210 MANDELIEU

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 633				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 269				
Matériel de transport	4 676				
Matériel de bureau informatique mobilier	460				
TOTAL	13 405				
TOTAL GENERAL	15 038				

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 100	4 100	
Autres créances clients	36 964	36 964	
Impôts sur les bénéfices	20 076	20 076	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 794	1 794	
Débiteurs divers	1 145	1 145	
Charges constatées d'avance	1 147	1 147	
TOTAL	65 226	65 226	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	34	34		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	46 925		10 020	36 905
Fournisseurs et comptes rattachés	32 794	32 794		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 855	11 855		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 528	9 528		
Autres impôts taxes et assimilés	258	258		
Groupe et associés	28 398	28 398		
Autres dettes	2 859	2 859		
TOTAL	132 651	85 726	10 020	36 905
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 199			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 799			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	50.0000	140			140

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	718
Total	718

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840
Dettes fiscales et sociales	1 383
Autres dettes	156
Total	2 414

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 147
Total	1 147